L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux: 323 rue de Chartres, Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE, 10 FEVRIER 1895.

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

RÉSIDENCE CENTRALE DE CHOIX,

76 RUE DUMAINE,

ENTRE LES RUES Royale et Bourbon.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 14, (nouveau No 138) rue Carondelet—JEUDI, 28 février 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, il sera vendu à l'encan. **La résidence centrale de choix,** à trois étages et mansarde, construite en briques pressées de Baltimore, No 76 rue Dumaine entre les rues Royale et Bourbon, îlet rue Ste-Anne, ayant une vaste verandah en fer à chaque étage, et possédant à chaque étage de superbes appartements fort bien emménagés. Voyez le plan pour les dimensions. Elle est commode pour les besoins de la vie domestique, bien construite et dans un voisinage respectable. Elle devrait se recommander elle-même à ceux qui cherchent un home supérieur. Un placement sûr et payant. Louée au taux de $450 par an.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans, 8 pour cent d'intérêt, toutes les clauses usuelles, et l'acquéreur paiera les taxes de 1895; 10 pour cent comptant seront requis au moment de la vente.

Acte de vente, pardevant notaire, aux frais de l'acquéreur.

3 fév—3 10 17 24 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

DIAMANTS.

Bijouterie pour Dames et Messieurs.

Argenterie Massive et Plaquée

MEUBLES ELEGANTS.

Bric-à-Brac, Peintures et Objets d'Art, Miroirs (Plate Glass).

Succession de Mme Veuve D. C. Hennessey.

No 44,707.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau No 138 (ancien numéro 14) rue Carondelet—MERCREDI, 13 février 1895, à 11 heures A.M., il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre daté du 30 janvier 1895, de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée sur les lieux, à l'encoignure nord-est des rues **Commune et Magasine,** transporté de la dernière demeure de la défunte pour en faciliter la vente.

Diamants, perles, bijouterie pour dames et messieurs, montres en or, insignes en or, cannes, parapluies, superbe mobilier de salon, tapis, grands miroirs pour manteaux de cheminée en plate glass ornements en bronze, pendules, statuettes, chaises dorées, chaises en rotin, rideaux, abats-jours, lounges, meubles de chambre à coucher en bois de rose et noyer, armoire à glaces (plate glass), vêtements en soie, casimire et toile, lingerie de lit et de table, meubles de salle à manger et de cuisine.

La liste avec détails est enregistrée dans l'inventaire au bureau de l'encanteur. Une collection d'articles rares et précieux, et vous offrant une occasion exceptionnelle de faire des acquisitions.

Conditions—Comptant avant livraison.

2 fév—2 3 10 au 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

—D'UN—

SPLENDIDE

Emplacement pour Manufacture

Avec privilège de la batture S'étendant sur la rue Bordeaux du fleuve Mississippi à la rue Water.

Bradish Johnson et al. vs. Stephen Whitney, tuteur et als.

No 38,612—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.—W. A. Kernaghan, encanteur, bureau, No 138 (vieux numéro 14) rue Carondelet—JEUDI, 28 février 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, rendu le 13 avril 1893 et signé le 19 avril 1893 et d'un ordre en date du 14 février 1894 promulguant les procédures d'une assemblée de famille tenue le 21 avril 1893, dans l'affaire ci dessus, de la propriété ci après décrite; à savoir:

Une certaine portion de terre, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Water, Bordeaux et Lyons et le fleuve Mississippi, mesurant, conformément au dit plan fait par P. A. D'Hémécourt, en date du 28 janvier 1878, 150 pieds de face à la rue Water sur à peu près 600 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, s'étendant au fleuve Mississippi et tous les droits de la batture et accroissement futur.

Le chemin de fer ... Pacific passe sur la rue Water, et ens... le fleuve lui donne des avantages pour ... transport des marchandises; sur la rue Tchoupitoulas est une double ligne de chemin de fer qu'on convertit maintenant en chemin de fer électrique, donnera des facilités de transfert rapide. la rue Tchoupitoulas est la seule rue pavée avec des pierres carrées en ville jusqu'à l'avenue Napoléon, seulement à quelques îlets plus bas qui permet au plus lourd chariot de circuler sans retard. Pour emplacement d'une manufacture ou un placement sûr, il n'y a pas de propriétés qui offrent d'aussi grandes garanties que celles qui font face au fleuve avec le privilège de la batture donnant quai et eau gratis.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, le reste à un et deux ans de crédit avec billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant intérêt à raison de 6 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraire d'avocat en cas de procès pour en forcer la collection des billets, lesquels devront être divisés pour satisfaire les partis intéressés, et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1895 en sus du prix de son adjudication, ... pour cent comptant du prix de son enchère sera requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant N. B. Trist, notaire, aux frais de l'acquéreur.

27 jan—27—3 10 17 24 28 fév

PAR BAYNE & ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 44,433, Division D—Mlle Elmira C. Miller et als. vs. Wm. R. Martin, tuteur de la mineure Ella Martin.—Vente en partage d'un cottage avec larges terrains dans le 7me District, près de l'avenue Carrollton et de deux doubles lignes de chars électriques.

A la Bourse des Encanteurs 631 Commune, à midi, le MARDI, 5 mars 1895, en vertu d'un jugement dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, rendu par l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Division D, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 16 janvier 1895 et signé le 22 janvier 1895, adressé à J. L. Onorato, encanteur il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre aussi avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, anciennement Carrollton dans l'îlet No 43 "1", ancien plan, et borné par les rues Troisième, Cambronne, Madison et Zimple; la dite portion de terre mesure 86 pieds de face rue Cambronne, sur une profondeur de 120 pieds et composée des lots Nos 21 et 22 et 26 pieds du lot No 20 d'après un plan dressé par Bringier, voyer, le 1er mars 1836 et déposé au bureau de C... notaire. Le lot No 22 forme le coin des rues Cambronne et Troisième.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans avec 7 0/0 d'intérêt par an du jour de l'adjudication représenté par des billets garantis par hypothèque spéciale, lien du vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité, réclamations et stipulations pour assurance, frais du notaire contenus usuellement en vente à crédit dans cette ville. L'acquéreur assumera les taxes de 1895 et déposera 10 pour cent au moment de l'adjudication pour garantir la vente. Actes de vente pardevant C. M. Eustis, notaire, aux frais de l'acquéreur. Voyez le plan à la Bourse.

BAYNE & ONORATO.

Propriétés foncières hypothèques et placement d'argent, No 121 rue Gravier, à côté de la Banque Nationale de Whitney.

29 jan—29—fév—5 12 19 22 26 27 28—mars

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Joseph Hernandez.

LA SUPERBE RESIDENCE,

Terrains immenses et admirablement embellis,

No 1,275 Avenue St-Charles,

Coin Sud-Ouest de la rue Bordeaux,

—D'UNE—

APPARENCE ATTRAYANTE

—ET—

D'un décor intérieur des plus artistiques,

L'une de nos plus charmantes résidences sur notre grand boulevard.

Ceci est une des rares occasions que ne négligent pas les sages.

—Aussi de—

Splendides sites manufacturiers, S'étendant de la Promenade Carondelet, Ou Vieux Bassin à la

RUE ST-PIERRE,

Entre les rues Rocheblave et Dorgenois,

Avec de grandes bâtisses en briques

—ET—

Plusieurs bâtisses en bois et fer galvanisé,

Connues comme la fabrique de porcelaine de la Louisiane.

Pour être vendues en huit lots subdivisés.

Succession de Joseph Hernandez.

No 38 841—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 138 (ancien numéro 14) rue Carondelet—JEUDI, 7 mars 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la susdite Cour Division C, en date du 5 novembre 1894, et d'un ordre supplémentaire daté du 8 novembre 1894 dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir—

1° **La magnifique résidence en bois,** à deux étages et mansarde, et immense terrain ornemental No 1,275 avenue St-Charles, encoignure sud-ouest de la rue Bordeaux, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue St-Charles, les rues Carondelet, Bordeaux et Upperline. La résidence est retirée de quelque distance de la banquette, dont elle est séparée par un vaste passage en Schillinger et une riche barrière en fer et contient de larges verandahs, porche corridor, salons, librairie, grande salle à manger, office, cave, cuisine, buanderie au rez-de-chaussée. Au premier étage, ou the second story, cinq chambres à coucher, chambre à bain, une chambre dans la mansarde et une chambre finie dans la coupole. Dans le fond sont deux chambres à domestiques. L'ornement intérieur est superbe, étant en bois naturel, fresques, papier maché et tapisserie d'un matériel des plus riches et d'un dessein des plus artistiques.

Dans le fond, sur la rue Carondelet, est une grande écurie en bois à deux étages, ayant de la place pour plusieurs véhicules, trois stalles, mangeoirs et chambres pour harnais au rez-de-chaussée et chambre pour cocher, chambre pour fourrage au premier étage. Sur les lieux se trouvent trois massives citernes. Le terrain est immense, comprenant la moitié de l'îlet et il est distribué en allées pour s'y promener, de vastes gazons, d'arbres embrageux, d'arbrisseaux exotiques et de plantes rares. Le terrain est élevé et mesure, plus ou moins, 129 pieds de face à l'avenue St-Charles, sur une profondeur et façade de 306 pieds 6 pouces sur la rue Bordeaux et une profondeur de 296 pieds 4 pouces sur la ligne de côté vers la rue Upperline et borné sur la dite ligne de côté par les propriétés appartenant ou ayant appartenu à Mme Mary C. Whann et Veuve J. Brownlee, et 115 pieds 10 pouces sur la rue Carondelet.

Elle est une des plus belles et plus complètes résidences sur l'avenue St-Charles au point de vue de son importante apparence, du superbe fini de son intérieur et de ses grands et beaux terrains. Les chars électriques en font un court et agréable trajet au centre des affaires. Ceux qui désirent une demeure aristocratique et raffinée ne trouveront rien de mieux sur le marché. Il faut se procurer une carte d'admission des encanteurs pour pouvoir visiter les lieux.

2° **Les splendides sites manufacturiers,** seront vendus subdivisés, comprenant la bâtisse en briques à deux étages et mansarde et quatre bâtisses en bois et fer galvanisé, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par la Promenade Carondelet, les rues St-Pierre, Rocheblave et Dorgenois. Le terrain est décrit comme huit certains lots de terre, qui seront vendus séparément, désignés par les Nos 176, 177, 178, 179, 197, 198, 199 et 200, d'après un plan dressé par C. A. de Armas, voyer, daté le 17 avril 1852, et déposé en l'étude de J. Cuvillier, ancien notaire, lesquels dits lots de terre se touchent l'un l'autre et mesurent en mesure américaine, comme suit: les lots 176 et 177 se touchent et touchent dans le fond les lots 199 et 200 et mesurent chaque 37 pieds de face à la rue St-Pierre sur 165 pieds de profondeur. Les lots Nos 199 et 200 se touchent et mesurent chaque 37 pieds de face à la Promenade Carondelet sur une profondeur comme suit: le lot No 199 243 pieds 4 pouces 2 lignes sur la ligne qui le sépare du côté de la rue Dorgenois, du lot No 198 et le lot 200, de 243 pieds 4 pouces 6 1/2 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No 199 et de 237 pieds 7 pouces 3 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No 201 vers la rue Rocheblave. Les lots 178 et 179 se touchent et touchent dans le fond aux lots Nos 197 et 198, ayant chacun 37 pieds de face à la rue St-Pierre sur 165 pieds de profondeur. Les lots 197 et 198 mesurent chacun 37 pieds de face à la Promenade Carondelet sur une profondeur comme suit: Le lot 197—249 pieds 1 pouce 1 ligne sur le côté le plus près de la rue Dorgenois, et le lot No 198, 246 pieds 2 pouces 5 1/2 lignes sur la ligne qui le sépare du lot 197, et 243 pieds 4 pouces 2 lignes sur celle qui le sépare sur le côté vers la rue Rocheblave du lot No 199, formant un total de façade sur la Promenade Carondelet de 148 pieds, sur la rue St-Pierre de 148 pieds par 414 pieds 1 pouce 1 ligne de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Dorgenois et 402 pieds 7 pouces 3 lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté.

Un des meilleurs emplacements dans le Deuxième District comme site pour fabrique, commandant les privilèges de l'eau et le trafic du Canal du Vieux Bassin. Il est près de la rue Broad et possède une ligne de chars sur la rue St-Pierre.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance à 1 ou 1 et 2 ans de crédit à l'option des acquéreurs pour des billets spécialement garantis par hypothèques et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final; 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets; les améliorations doivent être assurées et la police d'assurance transférée au porteur ou aux porteurs des billets, et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1895 en sus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat seront requis des acquéreurs au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant M. Voorhies, Esq. notaire, aux frais des acquéreurs.

3 fév—3 10 17 24—mars 3 7

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

SUPERBES PLACEMENTS

—ET—

Grand Emplacement.

LE MAGNIFIQUE MAGASIN EN BRIQUES,

A QUATRE ETAGES,

No 3 rue Carondelet, entre les rues Canal et Commune,

En parfait état; ayant un bail de: **$4,800 par an.**

Connu comme le Pickwick Café.

Une des propriétés de choix de la ville.

LA SOLIDE RESIDENCE

—ET—

MAGASIN EN BRIQUES

A deux étages, et mansarde,

No 1,147 Rue Royale,

Encoignure S. O. de la rue de l'Hôpital.

LE MAGASIN

Et Résidence en Briques,

A UN ETAGE,

Nos 1,001, 1,003 et 1,005 RUE ROYALE,

Encoignure N. O. de la rue St-Philippe.

L'emplacement pour affaires, déjà établi No 1,007 rue Royale.

—ET—

LA BATISSE EN BOIS,

A UN ETAGE,

Aux encoignures des rues Claiborne, Promenade Carondelet et St-Pierre.

Succession d'Adrien Cassard

No 44,130—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN, W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau, 138 (ancien No 14) rue Carondelet—JEUDI, le 14 mars 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 5 février 1895, par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° **L'imposant magasin en briques,** à quatre étages, d'architecture moderne No 121 rue Carondelet, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Baronne, Canal et Commune; le lot de terre mesure 32 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue Carondelet, devant être pris à une distance de 130 pieds 1 pouce 2 lignes de la rue du Canal, sur une profondeur de 95 pieds 9 pouces 4 lignes entre lignes parallèles, le tout d'après un devis fait par L. H. Pilie, ancien voyer en cette ville, en date du 21 juin 1882, annexé à un acte de vente pardevant James Fahey, ancien notaire en cette ville en date du 28 juin 1882. La bâtisse est solidement construite avec une jolie façade plafonds élevés et bien aéré. Il est à quelques pas de la rue du Canal, à côté du magnifique nouvel Hôtel Pickwick et presque de front des grands édifices dont la construction est sur le point d'être achevée, sur la rue Carondelet. Il n'est de meilleur placement sur le marché et sa stabilité ne peut être mise en doute, car aucune autre partie de cette ville n'a montrée semblable solidité et progrès que dans ce voisinage immédiat. Cette propriété augmentera de valeur d'année en année, par conséquent le capitaliste se procurera comme placement tout ce que l'on puisse désirer de mieux. Un bon intérêt, sécurité et hausse. Sujette à un bail ci-dessus à raison de $4,800.00 par an, expirant le 30 septembre 1904. Toutes les réparations devant être faites par le locataire et il doit se procurer de l'eau à ses propres frais.

2° **La solide résidence et magasin** en briques à deux étages et mansarde No 1,141 rue Royale, encoignure S. O. de la rue de l'Hôpital, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Bourbon, Ursulines et Hôpital, contenant un magasin et deux chambres au rez-de-chaussée et six chambres au premier étage; cour pavée cave, etc.

Le lot de terre mesure 25 pieds 6 pouces de face à la rue Royale sur une profondeur de 103 pieds 11 pouces et face à la rue Hôpital. Loué à raison de $480 par ans. Bien situé pour un placement sûr et productif.

3° **Le magasin en briques à un étage** bien bâti, deux étages dans le fond, Nos 1001, 1003 et 1005 rue Royale, coin nord-ouest de la rue St-Philippe, dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Bourbon, St-Philippe et Ursulines, ayant magasin et plusieurs chambres. Le lot de terre mesure 54 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue Royale sur une profondeur de 61 pieds 10 pouces 3 lignes et face à la rue St-Philippe, conformément à un plan de voyer fait par C.G. Del Isle, député voyer de ville, en date du 7 février 1895; un placement sûr.

4° **Emplacement désirable pour affaire,** No 1,007 rue Royale, comprenant une bâtisse en bois pour entrepreneur de pompes funèbres, etc., dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Bourbon, St-Philippe et Ursulines; le terrain mesure 41 pieds 5 pouces 4 lignes de face à la rue Royale sur 61 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, conformément au susdit plan, fait par De l'Isle. Un des meilleurs emplacements dans le Deuxième District pour affaires semblables, pour celui qui procurera un emplacement productif.

Les propriétés troisièmement et quatrièmement décrites seront vendues ensemble.

5° **Une bâtisse en bois à un étage** dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Derbigny et St-Pierre et la Promenade Carondelet. Le lot de terre mesure 181 pieds 5 pouces de face à la rue Claiborne, de la rue St-Pierre à la Promenade Carondelet, 64 pieds 8 pouces de profondeur et de face à la rue St-Pierre, 36 pieds 10 pouces de profondeur et de face à la Promenade Carondelet, et 186 pieds 7 pouces dans le fond sur une ligne oblique s'étendant de la rue St-Pierre à la Promenade Carondelet, commandant le trafic de ce grand centre commercial et est à la jonction de la rue Claiborne; c'est la plus importante localité sur le canal, soit pour affaires ou pour un placement sûr et productif.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur et le reste à un et deux ans de crédit avec billets spécialement garantis par hypothèque et privilèges du vendeur, portant 6 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection desdits billets, les améliorations devront être assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des dits billets; les acquéreurs assumeront le paiement des taxes dues et exigibles en 1895 en sus du prix de leur adjudication; un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis du montant de leur enchère au moment de la vente.

Actes de vente pardevant A. J. Villeré, notaire, aux frais des acquéreurs.

10 fév—10 17 24—mars 3 10 14

Avis.

Excursions du dimanche à bon marché sur New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c. 75c et $1.00.

J. S. LANDRY, Surintendant.

J. S. LANDRY, Agent général pour le Frêt et les Passagers

25 oct—sem et dim

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

TROIS SPLENDIDES MORCEAUX DE TERRE BIEN AMELIORES,

AVANTAGEUSEMENT LOUES

Connus comme la propriété De Gruy sur le fleuve Mississipi, paroisse Jefferson,

Environ à mi-chemin entre les bas de la rue Jackson et l'avenue de la Louisiane.

Mme Marie De Gruy, femme de Henry A. Harvey, et als.

Versus

Mme Isaure De Gruy, femme de Camille B. Charbonnier.

No 137—Vingt-unième Cour de District Judiciaire pour la paroisse de Jefferson.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN, —W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau, No 138 (ancien numéro 14) rue Carondelet.—JEUDI, 14 mars 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement de l'Hon. Emile Rost, juge de la dite Cour, rendu et signé le 26 janvier 1895, et d'un accord entre les parties intéressés signé le 6 février 1895, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **Un certain morceau de terre,** situé dans la Paroisse de Jefferson, sur la rive droite du fleuve Mississippi, à environ 3 milles au-dessus de l'église de la Cathédrale St-Louis, dans la Nouvelle-Orléans, mesurant un arpent de face sur le fleuve Mississippi sur quarante-six arpents de profondeur, entre lignes parallèles plus ou moins, et borné de front par le dit fleuve et les lignes d'en bas par des terres sur lesquelles sont situés le moulin à scie de F. Gardère, sur les lignes d'en haut par des terres occupées par Villars, et sur le fond par une ligne courant parallèle à et étant à trente pieds du Canal connu comme le Canal Gardère et se jetant dans le Bayou Washa; le tout d'après le plan dressé par C. A. De Armas, architecte, le 10me jour de mars 1853 et déposé dans le bureau de Wm L. Landridge, greffier et notaire ex-officio pour la dite paroisse Jefferson, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent. Les améliorations comprennent un cottage en briques à un étage, contenant de larges galeries et 8 chambres, avec une bâtisse en briques à deux étages dans le fond, ayant 4 chambres, grange, écurie et 6 cabines; sujette à des baux ci-dessus s'élevant à —— par an.

2° **Un certain morceau de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et dépendances y appartenant situé dans la dite Paroisse de Jefferson, sur la rive droite du fleuve Mississippi, vis-à-vis le Quatrième district de cette ville, contenant soixante-quatre arpents et demi d'étendue superficielle et mesurant en mesure française, cent trente-quatre pieds dix pouces six lignes de face à la rivière sur une première profondeur de quarante arpents et cent cinquante pieds entre lignes divergentes et une largeur dans le fond de trois cent quatre-vingt-onze pieds onze pouces six lignes; aussi une bande de terre d'une forme irrégulière formant la deuxième profondeur du dit morceau de terre, ayant dix-neuf pieds d'étendue superficielle et mesurant, mesure française, trois cent quatre-vingt-onze pieds onze pouces six lignes de large sur la ligne du fond de la première profondeur; quinze arpents de profondeur sur le côté de la propriété des vendeurs, et quinze arpents et demi sur l'autre côté qui est borné par le Canal Gardère. Le tout selon un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, député voyer de cette ville, le quatrième jour d'octobre 1856. Les améliorations comprennent un cottage en bois contenant six chambres.

3° **Un certain morceau de terre,** situé dans la paroisse Jefferson, dans cet Etat sur la rive droite du fleuve Mississippi, vis-à-vis le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné par la lettre B sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, ingénieur, le quatrième jour d'octobre 1856, et annexé à un acte passé pardevant Adolphe Boudousquié, ancien notaire dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le 25me jour d'octobre 1856, le dit morceau de terre mesurant en mesure française cent trente quatre pieds dix pouces et six lignes de face au fleuve, sur une profondeur de cinquante-huit arpents plus ou moins entre lignes divergentes, à une profondeur d'environ quarante et un arpents, où il a une largeur de trois cents quatre vingt onze pieds onze pouces et six lignes; puis il a une deuxième profondeur de dix-sept arpents plus ou moins entre les lignes de clôture, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances de celle-là y appartenant, et les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à deux étages, contenant magasin et 11 chambres et un entrepôt en bois sur la façade du chemin public. Retiré du chemin, est un cottage en bois à un étage, ayant corridor et 9 chambres et deux cabines, chacune de 3 chambres. Le magasin, celui qui est si prospère, de M. Chas J. Brown, connu comme le half way house et il sert pour y vendre des marchandises d'épiceries, des produits des camp gens, et liqueurs il est seulement sujet à un bail au taux de $600 par an. Ces terres sont si près de la ville que ce qu'elles produisent ont un marché naturel à peu de frais et dans un prochain avenir auront une grande valeur comme sites manufacturiers ou autres grandes entreprises commerciales. Elles sont facilement accessibles soit par le bac de la rue Jackson ou celui de l'avenue de la Louisiane.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur; le reste à 1 et 2 ans de crédit payable en billets garantis spécialement par hypothèque et lien du vendeur, portant 6 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour la perception des billets; les améliorations devant être assurées, et les polices d'assurance transférées aux détenteurs des billets; les acquéreurs assumant le paiement des taxes dues et exigibles en 1895, en sus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant au moment de la vente seront requis des acquéreurs.

Actes de vente pardevant John C. Tilotson, greffier de la susdite cour, notaire public ex officio, dans et pour la paroisse Jefferson, aux frais des acquéreurs.

10 fév—10 17 24 mars 3 10 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Actions d'Assurance.

Mme Marie De Gruy, femme de Henry A. Harvey, et als vs Mme Isaure De Gruy, femme de Camille B. Charbonnier.

No 137—Cour Judiciaire du 21me District, paroisse de Jefferson.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau No 138 (ancien No 14) rue Carondelet—JEUDI, 21 février 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement de l'Honorable Emile Rost, juge de la dite Cour, rendu et signé le 26 janvier 1895, et d'après un accord des parties intéressées signé le 6 février 1895, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les actions ci-après décrites à savoir—

1° Dix actions de trente dollars chacune, certificats No 154 du fonds de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

2° Neuf actions du fonds capital de cent dollars chacune, certificat No 80 du Merchants' Mutual Insurance Co. de la Nouvelle Orléans.

Conditions.—Comptant sur les lieux avant d'être transféré.

10 fév—10 17 19 20 21

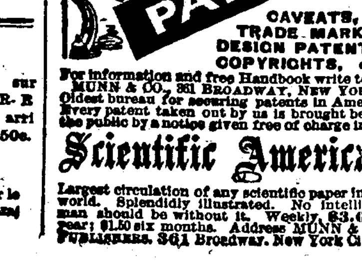

For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK. Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the

Scientific American

Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, $3.00 a year; $1.50 six months. Address MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, New York City.

VENTES A L'ENCAN

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MAISON A DEUX ETAGES

Dans le Cinquième District,

No 45 rue Chestnut, entre Alix et Peter,

A L'ENCHERE.

SUCCESSION DE JOHN HUGHES.

No 34,962—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division E.

PAR J. H. O'CONNOR & CO.—Alfred C. Green, encanteur.—Bureau No 334 (ancien No 56) rue Carondelet—JEUDI, le 7 de mars 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre St-Charles et Camp, en vertu d'un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé dans l'affaire ci-dessus le 1er février 1895, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion ou morceau de terre avec tous les droits et privilèges y appartenant dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, anciennement connu comme Alger, sur le côté droit du fleuve Mississipi, dans l'îlet borné par les rues Chestnut, Vallette, (anciennement Gosslin), Alix et Peter, mesurant plus ou moins 45 pieds 9 pouces de face rue Chestnut sur une profondeur de 138 pieds 6 pouces et 7 lignes. La dite portion de terre est située sur la dite rue Chestnut à une distance de 60 pieds 6 pouces de la rue Peter, et est composé du lot No 3 et les portions des lots Nos 2 et 4 la touchant de l'îlet No 3 de la propriété Belleville. **Les améliorations** sur le dit lot de terre consistent de la bâtisse en bois à deux étages connue comme No 45 rue Chestnut, retirée de la rue contenant 14 chambres. Rapportant un bon loyer.

Conditions:—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur; la balance à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur, à son ordre et endossé par lui, portant intérêt au taux de huit pour cent par an, à partir de leur date jusqu'à paiement final, et le paiement des dits billets sera garanti par lien du vendeur et privilèges et hypothèques spéciales sur la propriété, avec toutes les clauses usuelles de sécurité; transfert d'assurance et 5 0/0 frais de notaire, en cas de procès pour forcer le paiement des dits billets; l'acquéreur assumera le paiement des taxes pour l'année 1895 en plus de son prix d'adjudication et déposera 10 0/0 du prix de l'adjudication au moment de la vente. Aussi, aux mêmes conditions, à la même heure et à la même place ci-dessus nommés, il sera vendu: Un certain lot de terre situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Market, Jackson, Vallette (anciennement Gosslin) et Verret. Le lot mesure 29 pieds de face rue Market sur une profondeur de 120 pieds 1 pouce et 1 ligne entre lignes parallèles.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Jno J. Ward, notaire.

3 fév—3 10 17 27—mars 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE SPECIALE DE PROPRIETE VACANTE.

36 Lots de Terre,

Dans le Premier District.

Rue Thalie, entre Melpomène et Derbigny, Gasquet, Palmyre et autres rues.

A L'ENCHERE, SUR CREDIT.

Succession François Lacroix.

No 9,804—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR J. H. O'CONNOR & CIE., Alfred C. Green, encanteur—Bureau, No 56 (nouveau No 334) rue Carondelet, JEUDI le 28 février 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D—daté et signé dans l'affaire ci-dessus le 14 janvier 1895 il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci après décrite, à savoir:

1° **Quinze (15) certains lots de terre** dans le Premier District de cette ville, numérotés de 1 à 15 inclusivement, situés dans l'îlet No 485, borné par les rues Melpomène, Thalie, Derbigny et Roman, d'après un plan dressé par J. N. De Pouilly, assistant voyer de ville le 5 janvier 1867. Les dits lots mesurent comme suit:

Lot No 1, forme le coin des rues Derbigny et Melpomène et mesure 31 pieds 9 pouces de face rue Derbigny, 26 pieds 6 pouces et 7 lignes à l'arrière, 98 pieds 4 pouces rue Melpomène, 26 pieds 6 pouces 6 lignes sur la ligne divisant le 1er District du 4me District et 120 pieds sur la ligne du lot No 2.

Les lots Nos 2 à 7 inclusivement mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Derbigny, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, et forment le coin des rues Derbigny et Thalie.

Le lot No 8 mesure 31 pieds 4 pouces et 3 lignes de face à la rue Thalie, 32 pieds 2 pouces et 6 lignes en arrière, sur une profondeur de 218 pieds 6 pouces 7 lignes sur le côté le plus près de la rue Derbigny, et 211 pieds 2 pouces et 2 lignes sur la ligne du lot No 9.

Le lot No 9 mesure 31 pieds 4 pouces et 3 lignes de face à la rue Thalie 32 pieds 2 pouces et 6 lignes en arrière, sur une profondeur de 211 pieds 2 pouces et 2 lignes sur la ligne du lot No 8 et 203 pieds 9 pouces et 3 lignes sur la ligne de côté près la rue Roman.

Les lots Nos 10 à 14 inclusivement mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Roman sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

Le lot No 15 mesure 15 pieds et 6 pouces de face à la rue Roman, 43 pieds 9 pouces 3 lignes en arrière sur une profondeur de 120 pieds sur la ligne du lot No 14 et 123 pieds 3 pouces et 3 lignes sur la ligne qui sépare le Premier du Quatrième District.

2° **Onze certains lots de terre,** désignés par les Nos 5 à 15 inclusivement, situés dans l'îlet No 707 dans le Premier District de cette ville, borné par les rues Clark Genois, Palmyre et Gasquet, d'après un plan dressé par Jas. N. B. De Pouilly, 22 mars 1870; les dits lots mesurent comme suit: Le lot No 5 mesure 34 pieds 7 pouces de face rue Gasquet, sur une profondeur de 108 pieds entre lignes parallèles Le lot No 6 mesure 34 pieds 7 pouces 4 lignes de face rue Gasquet, sur une profondeur de 108 pieds entre lignes parallèles. Le lot No 8 forme le coin des rues Gasquet et Clark. Les lots Nos 9 et 10 mesurent chaque 34 pieds 6 pouces 6 lignes de face rue Clarke, sur une profondeur de 138 pieds 6 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles. Le lot No 11 mesure 34 pieds 6 pouces 1 ligne de face rue Clarke, sur une profondeur de 138 pieds 6 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles.

Les lots Nos 12 et 13 mesurent, chacun, 34 pieds 8 pouces de face à la rue Palmyre, sur une profondeur de 108 pieds, entre lignes parallèles.

Le lot No 12 forme le coin des rues Palmyre et Clarke.

Le lot No 14 mesure 34 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Palmyre, sur une profondeur de 108 pieds, entre lignes parallèles.

Le lot No 15 mesure 34 pieds 7 pouces de face à la rue Palmyre, sur une profondeur de 108 pieds, entre lignes parallèles.

3. **Cinq certains lots de terre,** numérotés de 7 à 11, inclusivement, dans l'îlet No 547, dans le Premier District de cette ville, bornés par les rues Perdido, Tonti Gravier et Miro. Les dits lots se touchent et mesurent, chacun, 27 pieds 6 pouces de face à la rue Perdido, sur une profondeur de 130 pieds. Le lot No 11 forme le coin des rues Tonti et Perdido.

5° **Deux certains lots de terre** Nos 12 et 13 dans l'îlet No 664 dans le Premier district de cette ville, borné par la rue Rendon, l'avenue Tulane, les rues Lopez et Gravier. Lesdits lots mesurent chaque 30 pieds 11 pouces de face à la rue Rendon, sur une profondeur de 156 pieds 5 pouces et 4 lignes.

6° **Un certain lot de terre** désigné par le No 27 dans l'îlet No 625 dans le Premier district de cette ville, borné par les rues Gayoso, Dupré, Gravier et Perdido. Ledit lot mesure 28 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Gravier, sur une profondeur et face de 120 pieds à la rue Dupré, formant le coin des rues Gravier et Dupré.

7° **Un certain morceau de terre,** désigné comme une allée dans l'îlet No 600 dans le Premier District de cette ville, borné par les rues Poydras, Perdido, Broad et White. Ladite allée mesure 20 pieds de face sur les deux rues Perdido et Gravier, sur 448 pieds 11 pouces et 6 lignes, traversant l'îlet de la rue Perdido à Gravier. Tous les mesurements plus ou moins.

Conditions de la vente.

Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur; la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt par an, garantis par hypothèques et lien du vendeur, et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur déposera 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant G. La Pice, notaire.

27 jan—27—fév 3 10 17 24 à date

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence simple à Alger, No 163 avenue Pacifique. A l'encan.

Succession de George Jackson et sa femme.

No 43,216—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR J. H. O'CONNOR—ALFRED C. GREEN, Encanteur—Bureau 334 (ancien No 56) rue Carondelet—JEUDI, le 14 mars 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé dans l'affaire ci-dessus le 7 février 1895, il sera vendu à l'enchère publique—

Deux lots de terre dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet borné par la rue Almire, l'avenue Pacifique, les rues Jackson et Homer; les lots Nos 5 et 6 se touchent et mesurent 32 pieds 3 pouces de face à l'avenue Pacifique sur une profondeur de 128 pieds 8 pouces. Les améliorations sur les dits lots consistent d'un cottage-résidence simple connu comme le No 163 de l'avenue Pacifique.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement des taxes pour l'année 1895 et déposera 20 0/0 au moment de la vente. Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Wm H. Seymour, notaire.

10 fév—10 17 24—mars 3 10 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété-Cottage dans le 1er District,

Nouveaux Nos 1814 et 1816 rue Gasquet, entre Derbigny et Roman,

A L'ENCHERE.

Dans l'affaire d'Elizabeth C. Emke vs. Susan McDonald et als.

No 43,745—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

VENTE EN PARTAGE.

PAR J. H. O'CONNOR & Co.—ALFRED C. GREEN, encanteur—Bureau, No 56 (nouveau No 334) rue Carondelet.—JEUDI, le 21 février 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre St Charles et Camp, en vertu d'un jugement de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée le 11 janvier 1895 et signé le 17 janvier 1895, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gasquet, Palmyre, Roman et Derbigny, désigné comme lot No 10 d'après un plan par Louis Pilié, le 1er mai 1840. Le dit lot mesure, en mesure américaine, 27 pieds de face à la rue Gasquet sur une profondeur de 109 pieds 10 pouces et 3 lignes, entre lignes parallèles.

Les améliorations sur le dit lot consistent en ce cottage double connu comme les Nos 1814 et 1816 rue Gasquet, avec 5 chambres et pantry de chaque côté. Rapporte un loyer de $288 par an.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il en reste, en un crédit de un et deux ans, portant un intérêt de 8 pour cent par an, lien du vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur déposera 10 pour cent du prix comptant au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Fred. Adolph, notaire, aux frais de l'acquéreur.

18 jan—18 24 31 fév 7 14 21

PAR PAUL & GURLEY.

Pour le Compte d'un Propriétaire Absent.

Le Magasin et Résidence Spacieux, à deux Etages et en Briques,

Anciens Nos 147 et 149 rue Royale,

—AUSSI AVEC LE—

Magasin en Briques à deux Etages le touchant, No 151 rue Royale, près St-Pierre,

Rapportant $840 par an.

Rez-de-chaussée occupé par Bijoutier. Ebéniste et Résidence au-dessus.

Les améliorations en arrière consistent d'une large bâtisse en briques à deux étages, cour pavée, etc. La location est très commode, sur la rue populaire du Deuxième District. Les améliorations sont d'un caractère substantiel et avec un peu de changement sera désirable pour un commerce quelconque, exigeant de grands terrains, etc.

Il sera vendu à l'enchère publique le MARDI, 19 février 1895, à midi, à la Bourse, No 629 rue Commune, où le plan peut être vu.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, la balance à un crédit de 1, 2 et 3 ans, avec 6 0/0 d'intérêt et toutes les clauses usuelles de garantie.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant W. Morgan Gurley, notaire. Dépôt de 10 0/0 au moment de la vente.

PAUL & GURLEY, Encanteurs.

3 fév—3 10 17 18 19

PAR JOHN J. CASTELL & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux propriétés de valeur dans le Deuxième District, à deux corps de logis.

Nouveau No 1,011 rue Conti, entre Remparts et Bourgogne, et

Nouveau No 316 rue Bourgogne, entre Bienville et Conti.

Succession de Bienca Padrone

femme décédée de Luigi Bellinzona.

No 35,918—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Pour effectuer un partage.

PAR JOHN J. CASTELL & CO., Thos. J. Wiltz, encanteur—Bureau, No 144, rue Carondelet (ancien No 20)—MERCREDI, 6 mars 1895, il sera vendu à l'encan, à midi, à la New Orleans Auction Exchange, Nos 50 et 52 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 28 janvier 1895, pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° **Un lot de terre** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné comme lot No 25 de l'îlet No 98, borné par les rues Conti, Remparts, St-Louis et Bourgogne, dans le Deuxième District de cette ville la dite propriété mesure 32 pieds 4 pouces de face à la rue Conti sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes parallèle à la rue Bourgogne s'étendant vers la rue St-Louis, puis 39 pieds 3 pouces et 1 ligne parallèle à la rue St Louis s'étendant vers la rue Remparts, puis 21 pieds 3 pouces et 5 lignes s'étendant vers la rue St-Louis et parallèle à la rue Remparts, puis 6 pieds 11 pouces et 1 ligne s'étendant à la rue Remparts vers la rue Bourgogne et parallèle à la rue Conti, puis 106 pieds 7 pouces parallèle à la rue Remparts vers la rue Conti à son point terminal.

2° **Un lot de terre** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Bienville, Conti et Dauphine, mesurant plus ou moins au pied américain, 30 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 115 pieds 7 pouces 6 lignes.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, le reste, s'il y en a, payable à un et deux ans, représenté par des billets garantis par hypothèque et privilège de vendeur, avec toutes les clauses usuelles de garantie, avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la vente. Les taxes de 1895 assumées par les acquéreurs.

Actes de vente au frais des acquéreurs pardevant M. Voorhies, notaire.

2 fév—2 6 13 20 27—mars 6

THE NEW ORLEANS BEE

(L'Abeille de la Nouvelle-Orléans).

A Daily Newspaper, established on the 1st September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

VENTES A L'ENCAN.

PAR CURTIS & WALMSLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'Occasion de toute une Vie. Vente Spéciale de 75 Lots de Terre, dans le Premier District. Maintenant est le moment d'acheter un ou plusieurs lots de terre avant la clôture de cette succession, et de se procurer à un fort bon compte un home.

Dans le Voisinage des Avenues Gravier, Broad, St-Patrick et Tulane. Southern Athletic Park et près de la rue Canal.

Dans l'Affaire de la Succession de François Lacroix.

LE JEUDI, 7 MARS 1895.

PAR CURTIS & WALMSLEY, Wm P. Curtis, encanteur—il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, à midi, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 30 janvier 1895, No 9,804, dans l'affaire de la succession de François Lacroix, la propriété ci-après décrite, à savoir, le plan est exposé à la Bourse des Encanteurs.

1° (4) **Quatre lots de terre** situés dans l'îlet No 601, borné par les rues Broad, Gravier, White et Perdido et désignés comme lots Nos 31, 32, 33 et 34.

2° (13) **Treize lots de terre** situés dans l'îlet No 614, borné par les rues Gravier, White, Perdido et Dupré et désignés comme lots Nos 6, 7, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 31, 32, 33 et 34.

3° (13) **Treize lots de terre** situés dans l'îlet No 625, borné par les rues Gravier, Dupré, Perdido et Gayoso, désignés comme lots Nos 7 à 10 inclusivement et 18 à 26 inclusivement.

4° (5) **Cinq lots de terre** situés dans l'îlet No 666, borné par les rues Poydras, Rendon, Perdido et Lopez désignés comme lots Nos 11 à 15 inclusivement.

5° (22) **Vingt-deux lots de terre** situés dans l'îlet No 677 borné par les rues Hagan, Tulane Avenue, Rendon et Gravier et désignés comme lots Nos 1 à 6 inclusivement et 27 à 32 inclusivement.

6° (18) **Dix-huit lots de terre** situés dans l'îlet No 831 borné par les rues Banks, Bernadotte, St-Patrick et Palmyre et désignés comme lots Nos 10 à 27 inclusivement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un crédit de un ou deux ans avec 8 0/0 d'intérêt, garanti par lien du vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumera les taxes de 1895. Acte de vente pardevant Ambrose G. La Pice notaire, aux frais des acquéreurs. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur adjudication.

3 fév—3 10 17 24—mars 2 3 5 6 7

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix dans le Second District.

Large magasin et résidence en briques à deux étages,

No 427 rue de Chartres, près St-Louis.

Succession de François Cazentre.

No 40,615—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR PAUL & GURLEY, Encanteurs—Bureau, No 727 rue Commune—MARDI, 5 mars 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, près St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 23 janvier 1895, dans l'affaire et pour le compte de la succession de F. Cazentre, il sera vendu à l'encan, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies et privilèges qui y appartiennent, situé dans le 2me district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chartres, St-Louis, Conti et Passage de la Bourse, mesurant 30 pieds de face à la rue de Chartres, sur une profondeur de 90 pieds entre lignes parallèles, en mesure française. Les améliorations consistent d'une grande bâtisse en briques à deux étages connue par le No municipal 427, ancien No 109, rue de Chartres, divisée en deux grands magasins au rez-de-chaussée et appartements de résidence au deuxième étage. Grande entrée de côté, cour pavée, etc; location centrale, sur une rue pavée et populaire, près de la rue Canal et rapportant un loyer de $50 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un crédit de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur en billets garantis par hypothèque, etc., sur la propriété, portant 8 pour cent d'intérêt par an, de la date jusqu'au dernier payement, aussi avec toutes les assurances et clauses de sécurité. L'acquéreur assumera les taxes de 1895. Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Theo Buisson, notaire, avec dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

27 janv—27—fév, 5 12 19 26—mars 5.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Troisième District.

Attrayant Cottage Double Nos 510 et 510 1/2 rue Chartres près Port.

Emplacement de choix pour affaires, coin de l'avenue Washington et de la rue de Chartres.

Succession de Mary Jane Thomas, alias Griswold.

No 44,402—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C.

PAR PAUL & GURLEY, Albert Paul Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—MARDI, 5 mars 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, entre St-Charles et Camp, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 23 janvier 1895, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Mary Jane Thomas alias Griswold, il sera vendu à l'encan—

1° **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Enghien ou Lafayette, Port, Moreau ou Chartres et Victoire ou Decatur, et mesurant au pied américain 29 pieds de face à la rue Moreau ou Chartres, sur 92 pieds plus ou moins de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un attrayant cottage à deux corps de logis désigné par les numéros municipaux 510 et 510 1/2 rue Chartres ou Moreau; joli, confortablement subdivisé, bien situé, bon voisinage, près de toutes accommodations, chemin de fer en face, etc.

2° **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Washington, Espagne, Chartres et Royale, étant une partie du lot No 20 et mesurant 63 pieds 10 pouces plus ou moins de profondeur et face à la rue Chartres plus ou moins, au pied américain, 34 pieds plus ou moins sur l'avenue Washington maintenant avenue St-Roch. Les améliorations, situées à l'encoignure de la rue Chartres et l'avenue Washington maintenant avenue St-Roch, consistent en une bâtisse en bois à un étage avec une bâtisse en bois dans le fond occupée par une épicerie, buvette et résidence.

Bonne encoignure, voisinage bien peuplé, recherché par de bons locataires, etc.

Conditions de la vente.—Un tiers ou plus comptant et le reste à un et deux ans de crédit, avec billets garantis par hypothèque, etc., sur la propriété, portant 8 pour cent par an d'intérêt à partir de la date jusqu'au paiement final. Ensemble avec toutes les autres clauses usuelles de garanties, assurances, etc.

Actes de vente pardevant W. H. Seymour, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

27 jan—27—fév 5 12 19 26—mars 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Charles Patterson McCan.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 18 811.

Attendu que Mme Mary Tobin Stempel, de Brooklyn, Kings County, Etat de New-York, mère et tutrice des mineurs Kate Elisabeth McCan, Fanny Tobin McCan, Charles Patterson McCan et David Chambers McCan, a fait application dans cette Cour pour l'autorisation de prendre possession de et transférer de l'Etat de la Louisiane la propriété appartenant aux dits mineurs.

Avis est par le présent donné à qui de droit d'accuser les raisons pour lesquelles dans les trente (30) jours à partir de la première publication de cet avis, pourquoi l'application de la dite tutrice ne serait pas accordée.

Par ordre de la Cour.

(Signé) EUG. D'HÉRÉTÉ, Député Greffier

Nouvelle-Orléans, le 18 décembre 1894.

19 déc—5 mars

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Premier District.

Andrew Hero, Jr, vs Catherine Condran.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,804—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue de la Commune, entre St-Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 mars 1895, à midi de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Perdido, Liberté, Howard et Gravier, désigné par le No 28 d'après un plan par J. Pilié, voyer, daté le 27 mai 1837, et mesurant, en mesure américaine, 30', 9" et 5", 30 pieds 9 pouces et 5 lignes de face rue Perdido, 30, 5", 3" 3 pieds 5 pouces et 3 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 100', 9" et 5", 100 pieds, 9 pouces et 5 lignes sur la ligne de division du lot No 27, et 105, 6" et 2", 105 pieds, 6 pouces et 2 lignes sur la ligne de division du lot No 29.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions.—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

8 fév—8 15 21—1 8 14 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Troisième District.

Veuve Elizabeth Faveriere vs Peter Jochum.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 44,781.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 28 février 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir;

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro municipal 1533, borné par les rues Dupré, D'Abadie, White et Onzaga; les dits lots sont désignés par les numéros 5 et 6 de l'îlet anciennement connu par le No 9, d'après un plan dressé par C. A. De Armas, arpenteur civil, daté le 15 février 1853, et déposé au bureau de J. N. Holland, ancien notaire en cette ville, et sur un autre plan déposé au bureau de A. Ducatel comme plan No 45 du livre des plans No 7, les dits lots de terre se touchent et mesurent chacun 31 pieds 7 pouces et 2 lignes de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 100 pieds.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

25 jan—25—1 8 15 22 28 fév

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés très Désirables et de Valeur dans le Sixième District,

—SUR—

L'Avenue Henry Clay.

P. M. Milner vs Mme H. K. Eyrich.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 44,672—En vertu d'un writ de saisie et vente daté le 2 janvier 1895, et d'un ordre de cour daté le 16 janvier 1895, à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues St Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 février 1895, à midi, de la propriété décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 51, borné par les rues Pitt, Prytania et Calhoun et l'Avenue Henry Clay et se touchant et désignés comme lots Nos quatre, cinq et six. Ces dits lots mesurent chacun vingt-huit pieds onze pouces et quatre lignes de face à l'avenue Henry Clay et vingt huit pieds onze pouces et deux lignes de largeur sur la ligne du fond par les profondeurs suivantes, à savoir: cent vingt-neuf pieds dix pouces et deux lignes et demi de profondeur sur la ligne qui divise les lots Nos trois et quatre, cent trente pieds deux pouces et une ligne et trois quarts sur la ligne qui divise les lots Nos quatre et cinq, cent trente pieds six pouces et une ligne sur la ligne qui divise les lots Nos cinq et six et cent trente pieds dix pouces et trois quarts sur la ligne qui divise les lots Nos six et sept.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions:

1° Pour du comptant, une somme suffisante pour payer la réclamation du demandeur, soit la somme de six cents dollars avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir du 29 septembre 1892 jusqu'au paiement final, 5 pour cent sur le montant du dit principal et intérêt d'honoraires d'avocat, le coût et frais du procès et de la vente, les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété.

2° L'acquéreur assumera le paiement d'un billet de six cents dollars daté du 29 septembre 1892 et payable trois ans après la date, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir de la date jusqu'au paiement final et tiré par le défendeur à son ordre et par elle endossé et garanti par lien et hypothèque sur la propriété, concurrente avec la réclamation du demandeur.

3° Et le reste du prix de l'adjudication, s'il y en a, comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

18 janv—18 25—fév 1 8 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de valeur, dans le Deuxième District; l'une, formant l'encoignure nord-est des rues Dauphine et Toulouse, et les autres, portant les numéros municipaux (anciens) 106 et 108 rue Bienville, et 58, 60 et 62 rue Bourgogne.

Dans l'affaire de la

Succession de Christian Jacobs et Susan Klundt, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,971.—Div. C.—En vertu d'un ordre de vente daté du 7 janvier 1895, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre St-Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 février, 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **Un lot de terre,** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Toulouse, Dauphine, St-Pierre et Bourbon; le dit lot forme le coin des rues Toulouse et Dauphine, et mesure 36 pieds de face rue Toulouse sur une profondeur de 60 pieds et de face rue Dauphine. La bâtisse en briques sur le dit lot de terre est connue comme le coin N.-E. des rues Dauphine et Toulouse. Acquis par Christian Jacobs, par achat de Michael Hockenedel, par acte pardevant Jos Cohn, notaire, le 16 avril 1867, enregistré dans le Bureau de Transfert de cette paroisse, dans le livre No 92, folio 394.

2° **Un lot de terre,** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'îlet borné par les rues Bienville, Douane, Dauphine et Bourbon, et mesurant 32 pieds de face rue Bienville, sur une profondeur de 65 pieds. La maison en bois à un étage sur la dite propriété porte les numéros municipaux (anciens) 106 et 108 rue Bienville. Acquis par Christian Jacobs, par achat de F. C. et C. Christophe et autres, par acte pardevant R. Tanneret, notaire, le 14 janvier 1883, enregistré en le bureau de transferts de cette paroisse, dans le livre No 120, folio 148.

Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Bienville, Dauphine et Conti, et mesure 60 pieds de face rue Bourgogne, sur une profondeur de 48 pieds. Le dit lot forme une partie du lot formant le coin des rues Bienville et Bourgogne. La double bâtisse à deux étages avec mansardes, sur la dite propriété portant les numéros municipaux (anciens) 58 et 60 rue Bourgogne, acquis par Christian Jacobs de François Avegno, par acte pardevant A. Doriocourt, Jr., notaire, le 9 juillet 1886, enregistré au bureau de transferts de cette paroisse, dans le livre No 127, folio 22.

4° **Un certain lot de terre,** situé dans le Deuxième District de cette ville, rue Bourgogne, entre Conti et Bienville, et l'autre rue étant Dauphine, mesurant, en mesure française, 20 pieds de face rue Bourgogne sur une profondeur de 120 pieds ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. La bâtisse à deux étages avec mansarde sur la dite propriété portant le No municipal (ancien) No 62 rue Bourgogne.

Acquise par Christian Jacobs par achat de Hermogène Tio et autres, par acte pardevant Oscar Drouet, notaire, le 16 novembre 1881, enregistré au bureau de Transferts de cette paroisse, Livre No 115, Folio 856.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

19 janv—19 25—fév—1 8 15 21